

**CAPITAL SOCIAL ET DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

Cécile PERRET (*)

Note de Recherche n° 11-01

Janvier 2011

(*) Maître de conférences, IREGE, Université de Savoie

Résumé

Les coordinations locales non marchandes ont-elles une incidence sur le développement économique ? Répondre à cette question implique de distinguer les mécanismes auxquels les coordinations entre agents renvoient. Les coordinations locales génèrent deux types d'externalités positives : le premier se rattache à des questions de collecte et de circulation de l'information et le second se rapporte à l'action collective. Cet article expose dans sa première partie la notion, la nature et les mesures du capital social qui s'inscrit dans trois types de relations sociales : inter-groupe, intra-groupe et environnementales. La seconde partie présente l'approche du développement territorial où l'espace vécu par les acteurs est posé au coeur même des processus de développement et de création de valeur. Les différentes configurations du territoire sont recensés nous permettant de mettre en évidence l'intérêt d'une institutionnalisation du capital social.

Mots clés : développement territorial, capital social, identité

JEL : O1

Abstract

Have the non trade local coordinations an impact on the economic development? Answer this question implies to distinguish the mechanisms to which the coordinations between agents send back. Local coordinations generate two types of positive externalities: the first one is connected with questions of collection and circulation of information and the second one relates to the collective action. In its first part this article exposes the social capital concept, its nature and measures. The second one presents the approach of the territorial development where the space lived by the actors is put in the heart of the processes of development and valuable creation. The various configurations of the territory are listed allowing us to bring to light the interest of an institutionalization of the social capital.

Key Words : territorial development, social capital, identity

JEL : O1

Introduction

L'économie territoriale permet de comprendre comment les hommes se mobilisent de façon particulière, les ressorts de l'action collective et discute d'un homme enraciné et non d'un individu (désincarnation de la personne). La question des coordinations locales non marchandes, celle du lien social, celle de l'appartenance au groupe (famille, village, tribu...) et de leur incidence sur le développement économique paraît particulièrement pertinente notamment dans le cadre d'économies de plus en plus informalisées. La façon dont les hommes interagissent avec leur territoire, leur vécu, leur croyance en certaines valeurs (démocratie, entraide...) sont replacés au cœur de l'analyse. Une économie territoriale (qui tient compte de l'espace et du temps) puisant ses racines théoriques et méthodologiques dans la géographie économique et l'économie des institutions paraît une approche pertinente.

C'est l'espace vécu par les acteurs qui est posé au cœur même des processus de développement et de création de valeur. Le territoire est le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs, il est un construit collectif, le fruit d'une histoire et de traditions. Alors comment parler de développement territorial sans aborder les questions de l'identité, de l'attachement au territoire, de l'attachement à la terre, la question de l'homme et ses projets pour son territoire ? Il convient de s'interroger sur l'importance de la culture et de l'enracinement des Hommes à leur territoire ; territoire qui est un résultat, une réalité qui se cristallise dans les configurations telles que les districts industriels, les milieux innovateurs ou bien les systèmes productifs locaux... alors que la territorialité est un présupposé : elle est l'expression des comportements des acteurs qui font le territoire (cf. les travaux de B. Pecqueur).

Si les modèles de croissance endogène soulignent les limites du modèle classique et introduisent le rôle de l'État et des biens publics, il « [...] n'en reste pas moins que les institutions restent ici une « boîte noire », selon les termes d'Amable et Guellec (1992) »¹. La dimension

¹ Diane-Gabrielle Trambly commentant l'ouvrage : Moulaert F. et Nussbaumer J., 2009, *La logique sociale*

sociale est par conséquent reconnue bien que non approfondie et non explicitée. Les travaux sur la croissance endogène régionale (modèles territoriaux d'innovation...) qui suivront s'interrogent sur les divergences de croissance entre les différentes régions dans un même pays et sur l'absence de convergence entre économies spatiales.

Dans quel contexte les modèles territoriaux d'innovation ont émergé ? Le début des années quatre-vingts est marqué par la crise de certaines régions de tradition industrielle et l'échec des politiques traditionnelles de revitalisation tandis que certains succès aux échelles régionale et locale attirent l'attention des chercheurs. L'idée d'un développement endogène (et non pas provoqué par des acteurs extérieurs à la région) qui a « sa logique propre, son autonomie, une logique qui ne peut se comprendre que par les acteurs, les relations et la dynamique internes à la région » (Crevoisier, 2008) voit le jour.

Les théories du développement endogène régional vont alors intégrer les dimensions politique et socioculturelle à la dimension économique. Besoins culturels et identité communautaire (collective ou de groupe), prise de décision et participation politiques sont alors introduits au cœur de l'analyse.² Les modèles territoriaux d'innovation souligneront l'importance de l'interaction institutionnelle et le fait que la capacité d'innovation des entreprises est également le résultat d'interactions. Les travaux du GREMI³ sont à ce titre très intéressants. L'innovation est au cœur des interactions marchandes et non marchandes, la capacité d'innovation est le fruit de la qualité des relations sociales institutionnelles et socioéconomiques.

Les approches du capital social et de la proximité constituent des cadres d'analyse appropriés aux questions du développement des territoires

du développement territorial, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 153.

² Diane-Gabrielle Trambly commentant l'ouvrage : Moulaert F. et Nussbaumer J., 2009, *La logique sociale du développement* territorial, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 153.

³ Le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), en filiation avec les travaux pionniers de Ph. Aydalot illustre les modalités proprement territoriales du processus d'innovation.

(Angeon *et alii*, 2004 (a) et (b)). Le paradigme du développement local se veut englobant : il vise à intégrer les multiples dimensions du développement : économique, sociale, culturelle, politique, *etc.* Il souligne l'importance des relations sociales comprises comme l'ensemble des règles, des normes et des réseaux mobilisés par les agents dans le cadre de leurs échanges non marchands (Angeon et Callois, 2004 (a) et (b)). Ainsi, à côté du marché (de la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération (l'association, les réseaux, *etc.*) s'impose comme un mode de coordination de l'activité économique (Favreau 2008 : 75). D'autre part, si le capital social désigne les normes et les valeurs qui régissent l'action collective alors il est aussi l'expression de la territorialité des sociétés (Loudiyi *et alii*, 2004).

Les institutions internationales ont bien compris l'intérêt du concept multiforme de capital social. L'OCDE lui attribue une place importante dans l'amélioration du bien-être social. La Banque mondiale de son côté reconnaît son importance dans la lutte contre la pauvreté car il comblerait le vide laissé par les institutions, piliers de la croissance économique. Selon cette dernière⁴, la quantité, la qualité et la persistance d'interactions sociales parmi des voisins, des amis ou les membres d'une communauté ou association, génèrent du capital social et la capacité de travailler ensemble dans un intérêt commun. Ceci serait particulièrement vrai dans le cas des personnes les plus fragiles car il compense la faiblesse du capital humain et physique. Le capital social peut par conséquent avoir un impact positif sur le bien-être et la prospérité d'une communauté entière.

Soulignons que selon la Banque Mondiale⁵, la participation dans des associations ou autres ONG permettrait d'ailleurs de résoudre des problèmes collectifs et serait génératrice de capital social dans le long terme :

- des interactions fréquentes engendrent des normes de réciprocité qui facilitent l'entraide ;
- l'amélioration de la communication et de la coordination permet le partage de l'information et facilite la confiance mutuelle ;

⁴ <http://web.worldbank.org>.

⁵ <http://web.worldbank.org>.

- des coopérations réussies encouragent à de futures collaborations dans d'autres domaines.

Les coordinations locales non marchandes ont-elles une incidence sur le développement économique ? Répondre à cette question implique de distinguer les mécanismes auxquels les coordinations entre agents renvoient. Les coordinations locales génèrent deux types d'externalités positives : le premier se rattache à des questions de collecte et de circulation de l'information et le second se rapporte à l'action collective. Cet article expose dans sa première partie la notion, la nature et les mesures du capital social qui s'inscrit dans trois types de relations sociales : inter-groupe (Putnam), intra-groupe (Coleman) et environnementales (North). La seconde partie présente l'approche du développement territorial où l'espace vécu par les acteurs est posé au cœur même des processus de développement et de création de valeur. Les différentes configurations du territoire sont recensés (districts industriels, systèmes productifs locaux, milieux innovateurs, classe créative, systèmes agroalimentaires locaux, grappes d'entreprises et les Nuclei d'entreprises), nous permettant de mettre en évidence l'intérêt d'une institutionnalisation du capital social telle qu'elle est effectuée aujourd'hui en Algérie par exemple, grâce à la mise en œuvre de l'approche Nucleus. L'attractivité d'un territoire ainsi que sa permanence étant d'autant plus importantes qu'il dispose de ressources et d'actifs spécifiques (qui peuvent être des savoir-faire ancestraux véhicules de l'identité et de la culture), nous effectuons enfin un détour par cette notion.

I. La notion de capital social

I.1 Définition du concept

Weber⁶ faisait déjà remarquer en 1971 que l'homme dispose de trois types de ressources pour améliorer ses conditions de vie : des ressources économiques, des ressources politiques et des ressources symboliques (relations sociales). Toutefois, jusqu'à la fin des années 1970, le concept de capital social ne sera que peu utilisé. L'engouement des chercheurs pour ce concept n'est d'ailleurs que très récent. L'OCDE soulignait ainsi il y a quelques années que si en 2003 on dénombrait 300 articles de recherches autour du capital social, 10 ans plus

⁶ Weber, M. (1971). *Économie et société*. Paris : Plon.

tôt on ne lui consacrait qu'un article de recherche tous les trois ans.⁷

En 1980, Bourdieu en donne la définition suivante : « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'éléments qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles » (Bourdieu, 1980, p. 2)⁸. Le capital social est présenté chez lui à la fois comme l'effet et la cause de l'institution sociale et des inégalités de classes sociales ; c'est « une ressource héritée de la classe sociale qui constitue un attribut du groupe ou du réseau social auquel appartient l'individu »⁹.

Quelques années plus tard, Coleman (1988, 1990) souligne lui que pour constituer un capital social, les interactions entre les individus doivent atteindre une certaine intensité et une stabilité dans le temps (idée de la dynamique). Le capital social est défini par les relations interindividuelles qui caractérisent une structure sociale. Chez lui, le concept de capital social fait référence :

- aux obligations, aux attentes et aux relations de confiance dont un individu jouit auprès des autres personnes d'un réseau,
- aux possibilités d'accès à l'information d'un individu,
- aux normes et sanctions admises par les membres de son organisation,
- à l'autorité et aux responsabilités qu'il détient en tant que membre,
- aux types d'organisations auxquelles il appartient de façon volontaire (par exemple en étant membre d'une association).

⁷ Interview de Robert D. Putnam, *L'Observateur de l'OCDE*, n° 242, Mars 2004.

⁸ Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires. Actes de la recherche en sciences sociales, 3, 2-3.

⁹ Canisius Kamanzi, Xiao Ying Zhang, Lucie DeBlois et Marc-André Deniger, « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, 2007, p. 127-145.

Robert Putnam présente également des travaux remarquables autour de ce concept (1995, 1996, 2000). Son approche est qualifiée de constructiviste, sa définition soulignant à la fois le caractère utilitaire des relations sociales mais également les comportements et attitudes volontaristes (stratégiques) qui caractérisent les individus qui possèdent un capital social.

Plus récemment, Kamanzi, Zhang, DeBlois et Deniger¹⁰ distinguent trois dimensions au capital social : c'est l'attribut d'un groupe social (dimension structurale), il implique des normes, des valeurs, des croyances et des règles partagées par un groupe social ou une communauté (dimension normative) et enfin il se traduit par des actions d'intervention des individus les uns auprès des autres (dimension dynamique).

Le capital social s'inscrit en fait dans trois types de relations sociales (*in* Sirven 2004, p. 138) : inter-groupe (Putnam)¹¹, intra-groupe (Coleman)¹² et environnementales (North). Woolcock dénombre sept domaines dans lesquels la notion a été utilisée (*in* Franke, 2005, p. 1) : la famille et les jeunes, l'école et l'éducation, la vie communautaire, le travail et les organisations, la démocratie et la gouvernance, les problèmes de l'action collective et le développement économique. Les domaines de la santé (physique et mentale), de l'immigration ou de la protection publique pourraient être ajoutés à cette liste (Franke, 2005, p. 1).

I.2. Nature du lien social

Si Bourdieu (1980) insiste sur l'usage privatif de cette ressource (il analyse comment les « élites »

¹⁰ In Canisius Kamanzi, Xiao Ying Zhang, Lucie DeBlois et Marc-André Deniger, « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, 2007, p. 127-145.

¹¹ Il identifie le capital social a un ensemble de relations entre deux groupes et lui confère une dimension méso-économique (Sirven, 2004 :134).

¹² Coleman (1988) décrit le capital social comme une ressource incorporée dans les relations interindividuelles, une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale, il est à l'origine des relations développées entre les agents (capacité à faire circuler l'information, existence de règles et de sanctions qui s'imposent dans une communauté particulière, etc.). Le capital social est caractérisé par ses effets : il facilite l'action entre les individus.

peuvent recourir à leur réseaux sociaux pour conserver certains privilèges), Putman (1995) met l'accent sur son aspect collectif : au sein d'un groupe « irrigué » par des réseaux de relations interpersonnelles, des attitudes de confiance générale entre les membres et des normes de réciprocité qui facilitent l'action collective vont se développer (Houard et Jacquemain, 2006, p. 8).

Deux grandes approches du capital social peuvent être distinguées : une approche en termes de valeurs et de normes (dimension subjective du capital social) et une approche en termes de réseaux relationnels. Ces différences d'approches se retrouvent dans la distinction entre : le capital social cognitif, c'est-à-dire les

processus mentaux des individus, les valeurs, les normes, les croyances *etc.* qui prédisposent les agents à la coopération et le capital social structurel, c'est-à-dire les structures (organisations) dans lesquelles agissent les agents (Uphoff, 2000). Collier (1998) distingue également deux formes de capital social interdépendantes : le capital social gouvernemental (institutions ou organisations mises en place par l'État ou le secteur public) et le capital social civil (organisations émanant de la société civile). Ces deux visions du capital social, une fois croisées, permettent de dresser une typologie de la nature concrète du capital social à la manière de Sirven (2000) (cf. tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 – Nature concrète du capital social

NATURE DU CAPITAL SOCIAL	CAPITAL SOCIAL STRUCTUREL	CAPITAL SOCIAL COGNITIF
CAPITAL SOCIAL CIVIL	Association, ONG, <i>etc.</i>	Normes, valeurs et croyances
CAPITAL SOCIAL GOUVERNEMENTAL	Etat, collectivités territoriales, <i>etc.</i>	Lois, régime politique, <i>etc.</i>

Coleman (1988) suggère lui une définition plus fonctionnelle du capital social : c'est une ressource incorporée dans les relations interindividuelles, une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale ; il est à l'origine des relations développées entre les agents (capacité à faire circuler l'information, existence de règles et de sanctions qui s'imposent dans une communauté particulière, *etc.*). Le capital social est caractérisé par ses effets : il facilite l'action entre les individus. Coleman met également en évidence l'existence de liens

entre le micro et le macro puisque les ressources (privées) qu'un individu retire de la valorisation de son capital social ont des répercussions au plan macroéconomique.

Une autre typologie est concevable (voir Franke, 2005, p. 1-3) : l'approche microéconomique, l'approche macroéconomique et l'approche mésoéconomique. Le tableau 2 ci-dessous met en évidence les caractéristiques de ces trois approches.

Tableau 2 - Les trois niveaux du capital social

	Niveau microéconomique	Niveau macroéconomique	Niveau mésoéconomique
Met l'accent sur :	La nature et les formes des comportements de coopération.	Les conditions favorables ou nuisibles de coopération.	<i>Les structures de mise en œuvre de la coopération.</i>
Centrée sur :	La <i>valeur d'action collective</i> du capital social. Elle s'intéresse à la propension des acteurs à coopérer pour atteindre certains objectifs.	La <i>valeur d'intégration et de cohésion sociale</i> . Elle met l'accent sur l'environnement et les structures sociales et politiques des collectivités qui véhiculent des normes et des valeurs (confiance, réciprocité...).	La <i>valeur instrumentale</i> du capital social. <i>Elle associe le concept au potentiel des réseaux sociaux à produire des ressources : information, ...</i> <i>Elle s'intéresse aux structures qui permettent la coopération.</i>
Théories mobilisables	Théorie des jeux	Théories de l'institutionnalisme	<i>Théorie de la mobilisation</i>
Le capital social	<i>Le capital social est vu comme le produit :</i> - <i>des motivations des acteurs à s'associer (valeurs, aspirations),</i> - <i>des comportements (modes d'association ou de coopération),</i> - <i>de la perception des enjeux collectifs (croyances et influences culturelles).</i>	<i>Le capital social est le produit de structures qui favorisent ou non confiance et réciprocité.</i> <i>Le capital social est un bénéfice collectif.</i>	<i>Le capital social n'est ni une propriété individuelle, ni une propriété collective mais une propriété de l'interdépendance entre les individus et les groupes au sein d'une communauté.</i>

Source des données : Sandra Franke, 2005, Le mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, Projet du PRP, Le capital social comme instrument des politiques publiques, Canada, p. 1-3.

La nature des liens entre les agents a été précisée par la typologie aujourd'hui bien connue proposée par la Banque mondiale (2000)¹³ et qui distingue : le lien qui unit (*bonding*), le lien qui lie (*linking*) et le lien qui relie (*bridging*). Les liens de type *bonding* unissent des individus de statut identique (liens horizontaux) au sein d'une même communauté. S'ils caractérisent des relations de type communautaire, c'est-à-dire de personnes adhérant à un même système de représentation, ils tendent vers une « fermeture relationnelle » (Coleman, 1988), voire de la discrimination. Ces liens peuvent être ceux existant au sein d'une famille, d'une tribu, d'une ethnie, d'un village, d'une communauté d'appartenance, d'amis proches, *etc.* Pour appréhender l'importance de ce type de liens des indicateurs tels que la taille des familles. Les liens de type *linking* caractérisent des interactions entre des agents aux statuts différents. Ces liens sont dits verticaux. Ces liens inter-groupes nécessitent d'être réaffirmés et se caractérisent par des transactions de réciprocité qui obligent à la poursuite des échanges (Angeon, Caron et Lardon, 2006). Selon Angeon, Caron et Lardon (2006) la fréquence des interactions tend à déboucher sur la convergence des représentations. Enfin les liens de type *bridging* lient des agents distants (cette distance peut être géographique ou le lien n'est pas activé en permanence). Le *bridging social capital* désigne un réseau virtuel. Les relations peuvent être ponctuelles, discontinues et les règles respectées s'apparentent à «une convention sans engagement réciproque» (Angeon, Caron et Lardon, 2006). Pour la Banque Mondiale, le *bridging social capital* entre membres de la même communauté ou avec les membres d'autres communautés peut à la fois permettre d'obtenir de meilleurs services de l'État, permettre une amélioration des infrastructures ou l'accès à certains marchés ou au crédit.

Selon Loudiyi et *alii* (2004), trois catégories d'acteurs simplifiés existent : (i) la première **G** est une simple formation d'individus ayant une action collective intentionnelle ou non (par exemple les habitants d'un village réunis au sein d'une association), (ii) la deuxième **GP** est un groupe dit productif, un collectif d'acteurs ayant un but commun finalisé qui se dotent de règles communes (par exemple comme nous le verrons

les entrepreneurs participants à un *Nucleus*) et (iii) le troisième **I** est représenté par les acteurs institutionnels. À ces trois types d'acteurs, les auteurs associent des qualités reconnaissables, la forme prédominante de capital social : au groupe **G**, elles associent la recherche du « vivre ensemble (*Bonding*), au groupe **GP** elles associent la recherche du « produire ensemble » (*Linking*) et aux acteurs institutionnels **I** un rôle d'organisation et d'encadrement, « organiser ensemble » (*Bridging*). Le passage d'un type d'acteur à un autre correspond à un changement de rôle et la présence d'un lien prédominant.

I.3. Les mesures empiriques du capital social

Comment mesurer le capital social ? Deux grandes catégories de mesures sont couramment utilisées¹⁴ :

- Des indicateurs ayant trait à la dimension dynamique du capital social : à savoir les discussions parents-enfants (nombre, fréquences, *etc.*), la proximité intergénérationnelle, la participation religieuse, l'implication des parents, les aspirations des parents et la structure familiale. Concernant la proximité intergénérationnelle, on peut imaginer de retenir les différentes dimensions du modèle de la solidarité intergénérationnelle décrit par Bengtson et Schrader (1982 *in* Lowenstein et *alii*, 2003, 50), à savoir :
 - la dimension structurelle : distance géographique qui peut freiner ou faciliter l'interaction entre les parents âgés et leurs enfants, la co-résidence, *etc.* ;
 - la dimension associative : nombre de contacts entre les parents vieillissants et leurs enfants, nombre de visites, nombre d'appels téléphoniques, *etc.* ;
 - la dimension fonctionnelle : aide mutuelle pour les activités de la vie quotidienne fournie par les parents aux enfants et reçue des enfants ;
 - la dimension affective : sentiment de proximité émotionnelle entre membres de la famille ;
 - la dimension consensuelle : degré de similarité des opinions et valeurs entre les parents âgés et leurs enfants ;

¹³ Banque Mondiale, 2000, « Combattre la pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde », Washington, 204 p.

¹⁴ *In* Canisius Kamanzi, Xiao Ying Zhang, Lucie Deblois et Marc-André Deniger, « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, 2007, p. 127-145.

- et la dimension normative : valeurs relatives aux obligations entre générations.

- Des indicateurs combinant les dimensions structurale et dynamique du capital social : le climat de l'école, l'enseignant versus le ratio d'élèves (Parcel et Dufur, 2001)¹⁵, les interactions avec les adultes externes à la famille (Dyk et Wilson, 1999), les interactions entre l'élève, ses amis et ses pairs (Morrow, 2001 ; Pribesh et Downey, 1999 *in* Kamanzi *et alii* (2007)).

Dans cette perspective, de nombreuses études portant sur l'influence du capital social sur le capital humain ont vu le jour (Morgan et Sørensen (1999)¹⁶, Lopez (1996)¹⁷, Coleman (1987), *etc.* *in* Kamanzi *et alii* (2007).

Les différentes approches du capital social impliquent des instruments de mesures différenciés. Ainsi, la Banque Mondiale, l'OCDE ont chacune opérationnalisé le concept à leur manière (*in* Franke, 2005, p. 3-7)¹⁸ (cf. tableau 3).

¹⁵ Parcel, Toby L. and Mikaela Dufur. 2001. "Capital at home and at school: Effects on child social adjustment." *Journal of Marriage and Family* 63:32-47.

¹⁶ Morgan, S.L. et Sørensen, A.B. (1999). Parental networks, social closure, and mathematical learning : A test of Coleman's social capital explanation of school effects. *American Sociological Review*, 64(5), 661-681.

¹⁷ Lopez, E. (1996). Social capital and the educational performance of latino and non-latino youth. ISRI Research Report No. 11. San Luis Obispo, CA : Julian Samora Research Institute.

¹⁸Sandra Franke, 2005, Le mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, Projet du PRP, Le capital social comme instrument des politiques publiques, Canada.

Tableau 3 – Les différentes opérationnalisations du concept de capital social

<p>Banque Mondiale Dès la fin des années 90</p>	<p>Explore le potentiel de politiques fondées sur le renforcement des capacités collectives dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.</p>	<p>Importance des variables contextuelles. L'approche combine des éléments : - cognitifs (micro), - structurels (méso), - institutionnels (macro). Met l'accent sur les prédispositions individuelles (croyances...) qui perpétuent les situations de pauvreté. Le Social Capital Assessment Tool (SCAT) est conçu pour mesurer les niveaux de capital social dans les collectivités, les ménages et les organisations.</p>	<p><i>Études à petite échelle.</i> <i>Indicateurs retenus :</i> - <i>Intrants : composition et étendue des réseaux individuels et collectifs de coopération,</i> - <i>Intrant ou extrant : confiance dans les institutions locales et adhésion aux normes qu'elles véhiculent,</i> - <i>Extrant : portée de l'action collective (= les résultats).</i></p>
<p>OCDE</p>	<p>S'intéresse aux apports du capital social sur la qualité de vie, le vieillissement, le capital humain, la sécurité, l'intégration des migrants... Le capital social comme indicateur de bien-être.</p>	<p>Premiers travaux : établir une approche unifiée du capital social. Rencontrent le problème de la diversité des situations. Deuxième stratégie : développer un court module de questions afin de produire des indicateurs nationaux comparables. Cette initiative est reprise par le Groupe de Sienne en 2003.</p>	<p><i>Quatre indicateurs sont retenus par le Groupe de Sienne :</i> - <i>La participation sociale,</i> - <i>Le soutien social,</i> - <i>Les réseaux sociaux, etc.,</i> - <i>La participation civique.</i></p>
<p>Australie</p>	<p><i>L'Australian Bureau of Statistics (ABS 2001 et 2002) s'appuie sur une approche de complémentarité entre capital naturel, économique, humain et social. Le capital social est conceptualisé à partir de la notion de réseaux sociaux.</i> <i>L'Australian Social Capital Framework and Indicators (ABS 2004) définit chaque élément du modèle.</i></p>		
<p>Royaume-Uni</p>	<p>L'Office of National Statistics (ONS) s'inspire de la définition de l'OCDE.</p>	<p>Approche macro du capital social. Le capital social est un bénéfice collectif résultant de divers aspects de la vie (participations associatives, etc.).</p>	<p><i>Les dimensions retenues :</i> - <i>La participation et l'engagement social</i> - <i>Le contrôle et la maîtrise de soi,</i> - <i>Les perceptions relatives au milieu de vie,</i> - <i>Les interactions sociales, les réseaux sociaux et le soutien social,</i> - <i>La confiance, la réciprocité et la cohésion sociale.</i></p>
<p>Canada</p>	<p><i>Première grande enquête nationale de Statistique Canada qui intègre les dimensions du capital social. (Enquête Sociale Générale : ESG 2003). Elle reprend les différentes dimensions identifiées par l'OCDE. Le capital social est considéré comme une variable explicative de certains enjeux socio-économiques ou de santé.</i></p>		

Source des données : Franke, 2005, p. 3-7.

II. Capital social et développement territorial

II.1. Nature du lien et développement

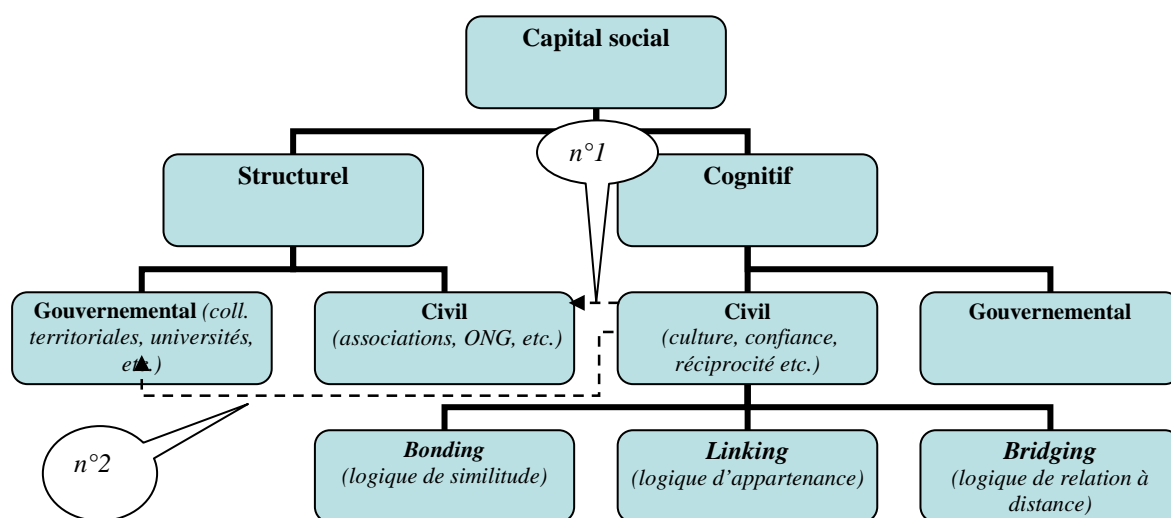
Les coordinations locales non marchandes ont-elles une incidence sur le développement économique? Répondre à cette question implique de distinguer les mécanismes auxquels les coordinations entre agents renvoient. Les coordinations locales génèrent deux types d'externalités positives : le premier se rattache à des questions de collecte et de circulation de l'information et le second se rapporte à l'action collective (Angeon et *al.*, 2006). Selon Robert Putnam, « Les thèses centrales selon lesquelles les réseaux sociaux ont des effets sur les flux d'information et selon lesquelles les interactions répétées des réseaux peuvent contribuer à résoudre les dilemmes de l'action collective sont entièrement en phase avec l'économie classique »¹⁹.

Les liens de proximité forts entre acteurs (cohésion locale ou modalités de coordination entre acteurs) sont présentés comme un élément explicatif discriminant du développement territorial. Fernandez et Nichols (2002) ont également montré à partir d'une enquête menée dans la Silicon Valley (Californie) que le capital social basé sur des liens raciaux et ethniques (*bonding social capital*) a un effet sur le développement du capital social qui relie les différents groupes raciaux et ethniques entre eux (*bridging social capital*).

Si les liens de type *Bridging* sont parfois qualifiés de faibles, leur activation a des conséquences non négligeables en matière de développement *via* la circulation des informations, des savoirs et des techniques permise par les liens entre agents éloignés géographiquement. Les transferts de savoirs effectués lors d'une visite ponctuelle d'un membre éloigné de la famille (géographiquement et socialement, un émigré) peuvent avoir une importance et ce type de liens est non négligeable en termes de flux de financement.

Les différents liens sont recensés en traits pointillés dans le schéma récapitulatif présenté ci-après.

¹⁹ Interview de Robert D. Putnam, *L'Observateur de l'OCDE*, n° 242, Mars 2004.



On peut penser que le capital cognitif civil (croyance en certaines valeurs) a un impact sur le capital structurel civil (lien n°1) ((croyance en des valeurs démocratiques qui pousseraient par exemple les agents à se regrouper sous forme associative). On peut également penser que les caractéristiques sociologiques ont un impact sur le capital structurel gouvernemental (dynamisme des élus locaux, etc.) (lien n°2). Angeon *et alii* (2006) ont d'ailleurs remarqué dans leur étude une analogie possible des comportements institutionnels avec celui des habitants : là où l'on observe un tissu associatif dense, on constate un dynamisme des élus locaux.

II.2. Territoire, territorialité et configurations territoriales

Si à côté du marché (de la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération (l'association, les réseaux, etc.) s'impose comme un mode de coordination de l'activité économique et si le capital social désigne les normes et les valeurs qui régissent l'action collective alors il est aussi l'expression de la territorialité des sociétés (Loudiyi *et alii*, 2004)²⁰. Pecqueur²¹ distingue la notion de territoire de celle de territorialité. Selon lui, le territoire est un résultat, une réalité qui se cristallise dans les configurations telles que les districts industriels, les milieux innovateurs ou bien les systèmes

productifs locaux... alors que la territorialité est un présupposé : elle est l'expression des comportements des acteurs qui font le territoire. C'est l'espace vécu par les acteurs qui est posé au cœur même des processus de développement et de création de valeur. Le territoire est le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs, il est un construit collectif. Les différentes configurations (districts industriels, systèmes productifs locaux, milieux innovateurs, classe créative, systèmes agroalimentaires locaux, grappes d'entreprises et les Nuclei d'entreprises (cf. tableau 1 présenté en annexes)) reposent sur la notion d'externalité formalisée par Alfred Marshall qui montre que les économies d'échelles peuvent provenir d'effets externes générés par le contexte productif (l'histoire, la culture, etc.), d'une « atmosphère industrielle », dont des entreprises ancrées territorialement peuvent bénéficier.²²

Les différentes formes d'organisation productives localisées ont été étudiées suite à la re-découverte des districts industriels Marshalliens (concentration de petites entreprises non dominées par une grande), notamment grâce aux travaux de Beccattini qui définit le district industriel comme « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les

²⁰ Loudiyi S., Angeon V., Lardon S. (2004) Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales ?, mimeo.

²¹ *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, ouvrage coordonné par B. Pecqueur, L'Harmattan, 1996.

²² B. Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », Bernard Pecqueur, mimeo.

villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises». ²³

a- Les districts industriels

Le territoire est ici analysé en tant qu'élément actif du processus d'innovation. Les districts industriels renvoient à ce que Becattini a dénommé « la troisième Italie ». Ce type de région se positionne entre le type d'industrialisation classique du triangle Milan-Turin-Gênes et les régions sous-développées d'un point de vue économique. Pour Becattini, ce type de région industrielle doit son succès à un mélange d'émulation, de coopération et de concurrence entre PME spécialisées dans la même branche de production. En parallèle de ces travaux, une École américaine, l'École californienne de géographie économique explore le dynamisme localisé en milieu urbain dans la région de Los Angeles. Allen, Scott, Stroper ou Walker s'intéressent aux métropoles et mégapoles et leurs espaces générateurs d'innovation (Dachen et Tremblay, 200, p.18)²⁴. Ils analysent le développement des pôles de croissance dans des régions traditionnellement peu touchées par l'industrialisation (Sunbelt : Silicon Valley (constituée à partir du parc industriel de l'Université de Stanford), Orange County (qui ne comprenait à l'origine ni présence de main d'œuvre qualifiée, ni équipements spécifiques susceptibles de faciliter le développement) dans lesquelles des formes plus flexibles de production semblent avoir émergé. Leurs résultats indiquent que l'émergence de ces pôles peut s'expliquer par une nouvelle forme de la division du travail (la désintégration verticale). La notion de technopole fait elle référence à la création d'un complexe d'activités dans des secteurs de haute technologie et susceptible de générer de la croissance. Ici, c'est l'action publique qui vise à stimuler l'innovation. Il s'agit de concentrer du savoir dans un espace où les différents acteurs (entreprises, universités, écoles en particulier) peuvent, par la synergie créée, produire un avantage compétitif.

Ces différentes configurations peuvent être caractérisées par l'intensité de leur capacité

d'apprentissage ou d'interaction avec le milieu (cf. tableau 4 ci-dessous).

Peut-on comparer le milieu innovateur et le milieu urbain et jusqu'où va cette comparaison ? La ville en tant qu'organisation sociale vouée aux échanges et à la performance économique peut en effet être comprise comme une configuration capable, grâce à sa capacité à mettre en réseau, d'articuler le local et le global. (Crevoisier, 2001, p.26). Mais la ville est complexe et hétérogène : diversification des activités économiques, contraintes dues à la limitation du foncier, mobilité de la main d'œuvre, hétérogénéité sociale... (Carmagni, 2001 *in* Darchen et Tremblay, 2008, p. 26). D'autre part, elle s'organise plus sur le mode du marché que de la concurrence / coopération et n'est pas forcément incubatrice de l'innovation. Elle ne fonctionne donc pas comme un milieu.

²³ B. Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », Bernard Pecqueur, mimeo.

²⁴ Darchen S, Tremblay D-G, 2008, « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de Recherche de la Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

Tableau 4– Synthèse Milieu innovateur / District / Technopole

	Degré d'apprentissage du milieu (capacité de l'entité spatiale à s'adapter au changement et intégrer de nouveaux savoirs)	Interaction du milieu (capacité des acteurs à développer des relations qui engendrent des externalités et assure la créativité et l'indépendance de l'entité spatiale considérée)	Caractéristiques
Milieu innovateur	Fort Learning by doing, interacting and networking	Fort	<i>Émergence induite</i> <i>Innovation majeure ou radicale</i> <i>Logique culture d'entreprise</i> <i>Finalité : SE RENFORCER</i>
District industriel	Moins apprenant que le milieu innovateur (secteurs plus traditionnels) Learning by doing, using and interacting	Moins apprenant que le milieu innovateur.	<i>Émergence spontanée</i> <i>Formation lente</i> <i>Logique communautaire</i> <i>Finalité : SURVIVRE</i>
Technopole	<i>Fort</i> Learning by searching and networking	<i>Faible</i>	<i>Émergence sui generis</i> <i>Formation : combinaison territoriale ponctuelle</i> <i>Logique partenariale</i> <i>Finalité : POLARISER</i>

Source des informations : Darchen et Tremblay, 2008, p. 21-23.

Autour de la forme originelle du district industriel, différentes déclinaisons sont donc ensuite proposées par les économistes : systèmes productifs locaux (SPL), milieux innovateurs, systèmes agroalimentaires localisés (SYAL), etc.

b- Les SPL

Les SPL proposent une généralisation des situations du district industriel dans laquelle on trouve deux types de coordination des acteurs : le marché et la réciprocité. Les 3 conditions pour être qualifié de SPL²⁵ sont : une concentration géographique d'entreprises de petite taille et de la production, une spécialisation poussée autour d'un métier et des coopérations entre acteurs avec mutualisation des outils de formation et de développement des savoir-faire. Le système productif local (SPL du Choletais (chaussure), SPL vallée de l'Arve (décolletage)...) est donc un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. Cette notion s'applique à chaque modèle d'organisation de la production basé :

- sur la présence d'économies externes et de connaissances non transférables (un

savoir-faire spécifique) ou difficilement transposables car liées à la culture d'un regroupement humain et à une histoire ;
- et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement.

c- Les milieux innovateurs

La théorie des milieux innovateurs est née des travaux menés par le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI) crée par Philippe Aydalot (initiative qui a bénéficié depuis ses débuts du soutien de la DATAR et du Plan Urbain du Ministère de l'Équipement).²⁶ Dès le début des années 80, Philippe Aydalot constate qu'à partir de 1974, les grandes entreprises ne semblent plus jouer un rôle prépondérant dans la génération de l'innovation ; des dynamiques territoriales endogènes sont à l'œuvre dans la structuration de l'espace économique français (Matteaccioli et Tabariès, 2007 et Tabariès, 2006 in Darchen et Tremblay, 2008 : 6). La question soulevée est

²⁵ Bernard Pecqueur, « Territoires : le phénomène cluster » (http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_dossier_web=1&id_article=13986).

²⁶ Darchen S, Tremblay D-G, 2008, « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de Recherche de la Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

alors : « *Pourquoi certains territoires se développent et innoverent alors qu'ils avaient été sous-développés tandis que des territoires très industrialisés tombent dans la crise et n'arrivent pas à faire surface ?* ». Aydalot propose alors d'aborder la question en considérant le territoire et la façon dont il secrète l'innovation. La thèse des milieux innovateurs explore l'idée que l'innovation pourrait ne pas venir simplement des entreprises mais préexisterait à celles-ci. Elle serait contenue de façon latente dans certains territoires (Aydalot, 1986)²⁷. Les travaux du GREMI sont découpés en plusieurs programmes de recherches (cf. tableau 5).

²⁷ Aydalot, P. (dir.), 1986, Trajectoires technologiques et milieux innovateurs, in *Milieux innovateurs en Europe*, Paris,, GREMI, p. 347-361.

Tableau 5 – Les travaux du GREMI

GREMI I	Identifier une typologie des trajectoires d'innovation. Trois types de trajectoires sont identifiés : - rupture-filiation (capacité des tissus industriels à exercer une bifurcation à partir des acquis) - attraction des entreprises (attraction des entreprises grâce à des aménités ou ressources locales) - innovation	<i>Visent à mieux cerner l'interaction entreprises / Territoire</i>
GREMI II	Impact du processus d'innovation des entreprises sur les milieux locaux et les risques de dissolution des liens locaux des entreprises (et par conséquent le risque de dissolution du milieu). Identifier dans le processus innovateur ce qui risque de déstructurer ou intensifier le tissu local. Les entreprises, dans ce processus d'innovation privilégient deux trajectoires : - renforcer les liens de proximité - s'ouvrir à des liens extra-territoriaux. Analyse effectuée sur une dizaine de régions différentes en Europe et aux Etats-Unis sur une vingtaine d'entreprises très innovantes dans le domaine de la haute technologie de chaque région.	
GREMI III	Analyse l'interaction entre réseaux d'innovation et milieu innovateur.	<i>Approfondir l'étude de la durabilité du milieu innovateur.</i>
GREMI IV	Analyse les dynamiques d'évolution des milieux dans le long terme pour des périodes de 20 à 30 ans.	<i>Question soulevée : comment le réseau organisationnel participe-t'il à la construction et au caractère durable du milieu innovateur dans le long terme ?</i>
GREMI V	Analyse en quoi la notion de milieu innovateur a des similitudes ou non avec le milieu urbain.	
GREMI VI	<i>Porte sur la valorisation d'un autre type de ressources par le milieu : les ressources naturelles ou culturelles.</i>	

Source des informations : Darchen S, Tremblay D-G, 2008.

La théorie des milieux innovateurs émane d'une réflexion sur les sources de l'innovation (Darchen et Tremblay, 2008 : 12). Schumpeter est, dans les années 20, l'un des premiers à avoir fait le lien entre innovation, « destruction créatrice », et développement. Chez lui, « l'innovation consist[er] en l'établissement d'une nouvelle fonction de production (changement des produits, des ressources et des façons de combiner ces dernières) »²⁸. Au contraire de l'invention²⁹, qui serait une activité désintéressée,

²⁸ Forest J., 1997, « Innovation et conception : pourquoi une approche en terme de processus ? », Deuxième Congrès International Franco Québécois de Génie Industriel, Albi.

²⁹ Quelle différence entre invention et innovation ? Certaines inventions sont dues à des intuitions (le principe de vol de l'hélicoptère ayant été par exemple calqué sur l'observation du vol de la libellule) et d'autres sont dues au hasard. L'innovation transformerait une invention préexistante. Cependant, pour transformer une invention en innovation, les entreprises doivent mobiliser de nombreuses activités (conception de produit, construction de prototypes,

l'innovation aurait une finalité marchande immédiate. Pour Schumpeter, un acteur économique particulier, l'entrepreneur, « sélectionne, dans le flux d'inventions spontanément issues du développement automatique de la science et de la technologie, celles dont il va faire des innovations » (Salomon *et alii*, 1986, *in* Forest, 1997). Cette approche fonctionnelle de l'innovation rencontre un certain nombre de limites théoriques et pratiques :

- la première limite a trait à l'importance et à la place accordées à la recherche, or tous les pays qui connaissent des croissances importantes ne consacrent pas forcément beaucoup de ressources en recherche-développement,
- la deuxième limite est relative à l'absence de rétroactions, or l'histoire des techniques montre

essais et tests, conception de processus de production, etc.). Voir : Forest J., 1997, « Innovation et conception : pourquoi une approche en terme de processus ? », Deuxième Congrès International Franco Québécois de Génie Industriel, Albi.

que, du fait d'une information imparfaite et de l'incertitude inhérente à tout processus de création de nouveauté, de nombreux allers-retours sont nécessaires entre les étapes amont et aval du processus (la dimension temporelle sera ultérieurement prise en compte notamment par Kline et Rosenberg³⁰, *etc.*),

- et la troisième limite tient au caractère "boîte noire" du modèle fonctionnel.

Avec les travaux du GREMI³¹, l'innovation est au coeur des interactions marchandes et non marchandes. Dans les milieux innovateurs, l'innovation est endogène au territoire, elle est le produit d'une construction sociale. Cette approche complète les théories de la convergence spatiale (néoclassiques d'inspiration) et celles de la divergence (d'origine marxiste) devenues incapables d'expliquer les dynamiques économiques en œuvre depuis les années 70 dans un contexte de révolution technologique (Matteaccioli et Tabariès, 2007 et Tabariès, 2006 *in* Darchen et Tremblay, 2008 : 7).

La révolution technologique permet aux PME de régénérer leur production (en développant de nouveaux produits) mais l'innovation n'est pas spontanée, elle « nécessite l'acquisition de technologies nouvelles et implique que les entreprises développent une logique organisationnelle qui permette leur intégration au processus de production » (Darchen et Tremblay, 2008 : 7). Les PME doivent coopérer entre elles ainsi qu'avec d'autres acteurs et il convient d'étudier le milieu naturel dans lequel elles sont insérées.

Aydalot (1986) distingue trois modes d'innovation possible :

- la connaissance interne à l'entreprise générée au sein du processus de production (c'est celle de l'ingénieur),
- la connaissance interne à l'entreprise générée dans des unités séparées du processus productif (c'est celle des laboratoires de recherche),
- la connaissance créée hors de l'entreprise (c'est celle des universités et des

laboratoires de recherche publics) et intégrée par la suite.

La théorie des milieux innovateurs s'articule en définitive autour des trois axes décrits par Crevoisier (2001, p.155) :

- Le paradigme technologique : rôle des techniques dans la transformation du système économique, l'innovation est perçue comme un processus de différenciation face à la concurrence ;
- Le paradigme organisationnel : il rend compte des facteurs qui facilitent ou non les relations entre les acteurs,
- Et le paradigme territorial : il rend compte des propriétés du territoire en ce qui concerne le regroupement de certaines ressources (savoir-faire, compétences et capital) et la présence d'acteurs (entreprises ou institutions) requis dans le processus d'innovation. Certains territoires sont donc pourvus d'un savoir-faire propre généré par l'activité économique et les différentes institutions de formation présentes.

d- La classe créative

Milieux innovateurs et classe créative, quelles différences ? La théorie des milieux innovateurs s'attache à identifier les mécanismes créateurs de l'innovation au sein d'un territoire en particulier alors que la seconde repose sur une analyse sociologique qui vise à déterminer les éléments d'un milieu urbain susceptibles d'attirer un groupe de personnes censées constituer un facteur prépondérant de la dynamique territoriale.³² La thèse de la classe créative s'appuie sur les travaux de Richard Florida³³ (*in* Darchen et Tremblay, 2008, p.28) qui analyse l'émergence d'un certain type de classe sociale en fonction de l'évolution d'un milieu urbain. Il s'inscrit dans différentes traditions (*in* Darchen et Tremblay, 2008, p.28-30) :

- celle de Veblen qui a anticipé la théorie de la croissance endogène en montrant que le

³⁰ Kline S., Rosenberg N., "An overview of innovation", Landau R., Rosenberg N. (eds), *The Positive Sum strategy*, National Academy Press, Washington, 1986.

³¹ Le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), en filiation avec les travaux pionniers de Ph. Aydalot illustre les modalités proprement territoriales du processus d'innovation.

³² Darchen S, Tremblay D-G, 2008, « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de Recherche de la Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

³³ *The rise of Creative Class and How it's transforming Work Leisure and Everyday Life*, 2002.

The Flight of the Creative Class. The New Global Competition for Talent, 2005. Harper Business, Harper Collins.

changement technologique est essentiellement un processus de transformation culturelle,

- les théories sociales héritées de l'École de Chicago qui mettent en avant l'influence du mode de vie sur la personnalité des individus,
- celle des chercheurs de l'université de Lund en Suède qui ont mis en évidence (année 70 et 80) le fait qu'un milieu urbain créatif est le produit de différents facteurs réunis dans un même espace géographique : stabilité financière, infrastructures de transport efficaces et instabilité quant à l'avenir technologique et scientifique.

Pour Florida, la ville doit s'adapter afin d'attirer à elle des acteurs créatifs (écrivains, musiciens, peintres qui privilégient les villes qui ont une ville de tolérance et de diversité) qui sont des facteurs attractifs des entreprises des secteurs de haute-technologie. Sa thèse est cependant critiquable car « il n'existe aucune démonstration solide du fait que le talent engendre la croissance plutôt que le contraire » (Dachen et Tremblay, 2008, p.32).

À noter que l'intérêt des chercheurs pour la notion de créativité est récent. La créativité implique à la fois de la nouveauté et de l'originalité, mais aussi de l'identité (Cova *et alii.*, 2010). Bonnardel en propose la définition suivante : « la créativité est la capacité à générer une idée, une solution ou une production qui soit à la fois nouvelle et adaptée à la situation et, dans certains cas, considérée comme ayant une certaine utilité ou valeur. ». « La créativité implique à la fois une dimension inventive, et une dimension d'intelligence, d'astuce de la réalisation » (Cova *et alii.*, 2010).

e- Les SYAL

Le SYAL est également intéressant car il montre que la territorialisation de la production ne se limite pas à l'industrie traditionnelle ou de l'innovation mais qu'elle peut être étendue à la production agroalimentaire, spécifique de par la nature du bien produit qui possède un rôle identitaire particulier.

Les SYAL peuvent se différencier³⁴ :

- par leur histoire : nous retrouvons des systèmes très anciens comme la production d'huile d'olive en Méditerranée ;
- par leur liens au marché : tournés vers l'exportation ou le marché intérieur ;
- par leurs activités : fondées sur un seul produit ou sur une gamme de produits et d'activités ;

- par leur localisation : zone rurale, zone urbaine, *etc.* ;

- par l'organisation sociale et économique : un ou des réseaux d'entreprises plus ou moins analogues ou structurés autour d'une entreprise pivot ;

- et par leur ancrage territorial.

La forme SYAL peut également prendre une forme plus complexe lorsque les territoires produisent plusieurs biens et services, notamment touristiques. « On est alors en présence d'un modèle dit du « panier de biens » (B. Pecqueur 2001) ». ³⁵ Ce panier est une combinaison de divers éléments, signes de l'existence « d'écosystèmes sociétaux » dans lesquels se coordonnent des éléments de proximité géographique et de proximité organisationnelle. « Ces systèmes empruntent à la sphère de l'homme (facteurs technico-économico-anthropiques) et à la sphère de la nature (facteurs éco-climato-pédologiques [sols]) ». ³⁶ Ce ne sont plus les produits et les services qui se vendent localement, mais, à travers la contribution de tous les acteurs du territoire et l'intégration des aménités environnementales, c'est finalement le territoire lui-même qui devient le produit vendu. La production territoriale constitue alors un effet de rente dite « de qualité territoriale ».

Avec l'apparition de ces différentes configurations territorialisées, l'économie devient cognitive. Les agents ne sont plus désincarnés, isolés, ils se regroupent, apprennent, interagissent, exercent une « rationalité cognitive » (Orléan, 2000) et leurs liens obéissent à des règles de type culturel. ³⁷ Les ressources matérielles qu'un territoire recèle mais aussi les ressources « idéelles », à savoir les connaissances et savoir-faire partagés par les acteurs du territoire, les dynamiques de projet, le cadre institutionnel, *etc.* vont déterminer le potentiel de développement du territoire. ³⁸ L'innovation elle-même est un construit social qui repose sur les interrelations sociales et territoriales.

³⁵ B.Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », Bernard Pecqueur, mimeo.

³⁶ B.Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », Bernard Pecqueur, mimeo.

³⁷ B.Pecqueur, « Le tournant territorial de l'économie globale », Bernard Pecqueur, mimeo.

³⁸ Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur (dir.), « La ressource territoriale », Ed. Anthropos, 2007, 254 p.

³⁴ <http://afm.cirad.fr/>

Même si les résultats de Callois³⁹ montrent qu'une forte identité et une forte cohésion locale ne suffisent pas à activer un processus de développement, ces caractéristiques sont en revanche une condition nécessaire à une forte capacité d'action collective, qui est une des conditions d'un développement.

f- Les grappes d'entreprises et les Nuclei d'entreprises

Depuis octobre 2009, la DATAR a lancé en France un programme de grappes d'entreprises, nouvel objet territorial. « Une grappe d'entreprise est un réseau d'entreprises constitué majoritairement de PME et de TPE, fortement ancrés localement, souvent sur un même créneau de production et souvent à une même filière, mobilisé autour d'une stratégie commune et la mise en place de services et actions concrets et mutualisés ». Cette mise en réseau s'approche de l'approche Nucleus que nous étudions depuis sa mise en place en Algérie en 2006. L'approche *Nucleus*, développée dans le monde depuis 1991, vise d'une part à mobiliser les entreprises individuelles (particulièrement les TPE/PME), d'autre part à initier des processus de développement structurel au sein des chambres et associations de commerce. L'objectif est de créer une véritable plateforme organisationnelle où les entrepreneurs peuvent échanger, identifier leurs problèmes, se comparer à d'autres, définir leur propre demande de services et « développer une confiance en eux afin d'améliorer leurs entreprises »⁴⁰. Le *Nucleus* permet une coopération dans des réseaux d'interaction entre acteurs locaux (TPE/PME de la même *Wilaya*) via la médiation d'un tiers (le conseiller de *Nucleus*) (Perret, 2009 et 2010, Perret et Chibani, 2010)). Il est considéré que toutes les fois que des entrepreneurs ou cadres d'entreprise ont quelque chose en commun il est possible de créer un *Nucleus*. L'essentiel est que les individus concernés puissent s'apporter quelque chose : échange sur les techniques, passation de commandes groupées, etc. Selon le Directeur de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de Béjaïa-Bouira⁴¹, le réseau *Nucleus* se constitue à partir de six ou sept entrepreneurs et artisans d'un même secteur ou ayant des préoccupations

communes et proches géographiquement. D'autres entrepreneurs peuvent ensuite adhérer au réseau jusqu'à atteindre une vingtaine d'artisans, nombre jugé maximum pour que le conseiller puisse organiser des réunions fructueuses. Deux catégories de *Nuclei* sont identifiés : les *Nuclei* verticaux (de secteur) et les *Nuclei* horizontaux (les participants sont du même secteur et offrent des produits et services identiques : des potiers, des bijoutiers, des mécaniciens, des plombiers, etc.). Le *Nucleus* est un réseau multilatéral monofonctionnel (*Nucleus* horizontal) ou multifonctionnel (*Nucleus* vertical) coordonné par un tiers, le conseiller. Ce conseiller est le cœur du dispositif *Nucleus*. Selon le Directeur de la CAM de Béjaïa⁴², la présence de ce conseiller est indispensable lors des réunions pour que l'on puisse parler de *Nucleus*. Il joue un rôle prépondérant dans la formation même du *Nucleus* selon une méthodologie rigoureuse proposée par *Nucleus International*⁴³, il aide à organiser l'échange entre les artisans (choix du thème de la rencontre en début de réunion, etc.), il les conseille et leur fait connaître la Chambre, il fait remonter les informations à la Chambre ; à charge ensuite pour elle de faire le lobbying nécessaire pour répondre aux besoins des entrepreneurs. L'approche *Nucleus* crée en fait un réseau de réseaux d'entreprises. Perret (2010) montre que cette approche crée du capital social entre les entrepreneurs, le territorialise et peut permettre des échanges sur les techniques entre artisans. Si comme dans le cas des systèmes productifs locaux (systèmes de PME fortement ancrés sur un territoire) les *Nuclei* font appel à deux mécanismes de coordination que sont le marché et la réciprocité (qui renvoie à la fidélité, la gratuité et l'identité) ; ils diffèrent cependant du fait même que dans le premier cas la création est spontanée tandis que dans le cas des *Nuclei* l'impulsion vient de l'Etat : il y a institutionnalisation du capital social.

II.3. Identité et développement

Pecqueur (2003) montre que les territoires s'organisent de plus en plus autour de produits différenciés, « lisibles pour le consommateur » afin de produire une véritable offre territoriale. La labellisation des produits agro-alimentaires ou l'évolution du tourisme vers une personnalisation des prestations et une distinction de plus en plus nette entre tourisme

³⁹ « L'identité et la cohésion comme facteurs de développement local : vers une meilleure mise en oeuvre des politiques territoriales », mimeo.

⁴⁰ <http://www.nucleus-international.net>

⁴¹ Entretien personnel.

⁴² Entretien personnel.

⁴³ Voir : <http://www.nucleus-international.net>

standard (produit non différencié) et tourisme de spécificité (produit spécifique à un lieu : patrimoine, paysage, produits de pays, *etc.*) procède de cette même démarche de réponse à cette demande nouvelle. La valorisation du patrimoine permet de construire une offre territoriale, créer des emplois et de la valeur à partir des ressources des territoires.

« *Les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais tous les espaces ont "potentiellement" des ressources... à condition de s'organiser pour les faire émerger et les valoriser au mieux* » (Pecqueur, 2003). Encore faut-il s'entendre sur la définition de ressources. Certaines peuvent être qualifiées de standards, génériques ou données tandis que d'autres, directement issues de la dynamique territoriale sont spécifiques. La notion de ressources et celle d'actifs doivent également être distinguées. Tandis que les actifs sont des facteurs en activité, les ressources constituent une réserve. Des actifs génériques ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisque par définition ils existent ailleurs et sont susceptibles d'être transférés. Par contre, l'attractivité d'un territoire ainsi que sa permanence sont d'autant plus importantes qu'il dispose de ressources et d'actifs spécifiques (Pecqueur, 2003). L'existence de spécificités territoriales se fonde sur des savoirs non susceptibles d'exister ailleurs ou d'être reproductibles. Ces savoirs sont ainsi uniques et échappent partiellement à une concurrence par le marché (Courlet et Pecqueur, 2001). Selon Pecqueur (2003), la nature des ressources peut être identifiée à la fois par leur caractère plus ou moins transférable et reproductible dans l'espace et par leur mode de mise en valeur : usage simple (un seul type d'usage privilégié pour une ressource) ou usage complexe (plusieurs types d'usages possibles pour une ressource). Quatre configurations sont ainsi envisagées (cf. tableau 6).

Tableau 6 – Les catégories de ressources

Ressources	Sans contraintes de localisation	Avec contraintes de localisation
Usage complexe	Ressources génériques reproductibles Ex : bois de futaie	Ressources spécifiques « contextualisées » Ex : oliveraies
Usage simple	Ressources génériques « sectorialisés » Ex : bois d'ameublement	Ressources spécifiques « dédiées » Ex : bois pour mâts de baleau

Source : Pecqueur (2003).

Les ressources spécifiques par exemple les savoir-faire ancestraux locaux (artisans,

culinaires, *etc.*), véhicules de l'identité, peuvent être transformées en actifs spécifiques susceptibles de soutenir une dynamique territoriale... mais cela implique une organisation et une mise en réseaux des acteurs du territoire. Le tourisme culturel⁴⁴, peut aussi y participer (cf. Donsimoni, Kemmar et Perret 2010). Ce qui nous intéresse dans le cas d'un territoire comme la Kabylie en Algérie (caractérisé par une identité forte (cf. Perret et Karnot, 2010), une informalisation économique importante, un développement industriel faible mais doté de ressources patrimoniales importantes (artisanat d'art ancestral, savoir-faire culinaire, produits de terroir...)) est la mise en place d'un tourisme culturel fondé sur les savoir-faire ancestraux et qui soit également durable, c'est-à-dire qui selon la définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme permette⁴⁵ : une exploitation optimale des ressources de l'environnement (sauvegarde des ressources et de la biodiversité), respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil (conservation des atouts culturels bâtis et vivants ainsi que les valeurs traditionnelles tout en contribuant à l'entente et à la tolérance interculturelle) et assure une activité économique viable sur le long terme, offre des avantages socioéconomiques équitablement répartis (en terme d'emplois, de revenus et de réduction de la pauvreté notamment).

Quels sont les intérêts spécifiques d'un tourisme culturel fondé sur les savoir-faire ancestraux et durable pour les territoires ? : un renforcement d'une identité commune (faire-valoir les savoir-faire ancestraux dont les produits sont le véhicule de la culture), la mise en exergue ou redécouverte des valeurs auxquelles s'identifier (le respect, le courage, *etc.*), un enrichissement culturel par la re-découverte de la tradition par les plus jeunes grâce à la transmission des savoir-faire (cf. Perret et Karnot, 2010). Les populations peuvent alors se mobiliser autour de ce qui fait leur spécificité,

retrouver et mettre en valeur les richesses culturelles, historiques et identitaires du territoire, construire un projet de développement

⁴⁴ Le tourisme culturel peut être défini comme un « déplacement dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire (définition de Claude Origet du Cluzeau, « *Le tourisme culturel, Que sais-je ?* », PUF, Paris, 1998).

⁴⁵ <http://www.veilleinfotourisme.fr>.

sur ces bases. Ils doivent finalement mettre en lumière ce qui les différencie afin de s'assurer la maîtrise de leur devenir. En effet, comment parler de développement territorial sans aborder les questions de l'identité, de l'attachement au territoire, de l'attachement à la terre, la question de l'homme et ses projets pour son territoire ? « Les lieux ne sont jamais de simples points géographiques, mais ils ont un rôle identitaire majeur [...] (Casey 1993 in Clarac et Bergadaà, 2008). « *Les peuples savent qui ils sont grâce aux récits qu'ils racontent à leur propre sujet et au sujet d'autrui. Phénomènes en constante évolution, les identités sont elles-mêmes des récits en formation, des éléments successifs dans le temps et l'espace qui se développent, évoluent et changent radicalement. Les récits, qu'ils soient oraux, visuels ou écrits, fictifs ou référentiels, imaginaires ou historiques, constituent les principaux documents de l'expression culturelle [traduction]* » (Friedman, 1998, p. 8-9 in Osborne, 2001). Ces récits sont ancrés dans l'espace, ils sont associés à des lieux définis qui s'imprègnent d'un sens culturel produit par l'histoire, ils créent « l'esprit du lieu » (Osborne, 2001)⁴⁶.

Conclusion

Dans la plupart des cas, la littérature se réfère à une conception humaniste et sociale du développement local qui est considéré comme « une démarche collective, un éveil des capacités de chacun, une expression de démocratisation réelle » (Denieuil 1999 : 2). Aujourd'hui, le développement local combine une approche territoriale (initiative des acteurs locaux) avec le mouvement naissant des conséquences de la mondialisation, de la déconcentration et de la territorialisation par les États de leur politique publique. Plus que jamais, l'enjeu est de savoir quel rôle la société civile doit jouer par le biais de la création locale d'entreprises, des initiatives sociales et associatives pour faire face à l'exclusion.

Soutenir une dynamique territoriale nécessite une organisation et une mise en réseaux des acteurs du territoire. L'approche Nucleus, créatrice de capital social, nous paraît extrêmement pertinente pour redynamiser les

territoires dans des pays ou territoires largement informalisés et/ou dans des pays dans lesquels la confiance en l'État est dégradée (cf. Perret, 2010). En s'organisant en *Nucleus*, les artisans deviennent un groupe productif et sont partie prenante d'un acteur institutionnel (la CAM). Ils acquièrent une légitimité différente du fait de l'élargissement de leurs liens avec des acteurs reconnus à une échelle supérieure (Conseillers de *Nucleus*, Directeurs des CAM). Le *Nucleus* est générateur de capital social de type *bonding* entre les PME du fait des échanges possibles entre tous les artisans participants. L'approche *Nucleus* reliant également des acteurs institutionnels de statuts différents (les artisans du *Nucleus* et l'animateur ou le Directeur de la CAM par exemple), il crée du capital social de type *linking*. Certains acteurs ont des statuts institutionnels à des niveaux d'organisation englobant (Ministère par exemple), il peut également y avoir création de liens de type *bridging*. Les nouveaux objets spatiaux que créent les *Nuclei* peuvent être de deux types : de nouvelles organisations d'acteurs (les *Nuclei* qui engendrent de la coopération) et de nouveaux aménagements (un pôle d'économie du patrimoine par exemple). L'approche *Nucleus* institutionnalise la création de capital social. Asseoir son développement sur le renforcement de l'attractivité d'un territoire en créant des *Nuclei* d'artisans aux savoir-faire ancestraux ou spécifiques à une région paraît intéressant.

Les deux objectifs finaux de la « bonne gouvernance » que sont la cohésion sociale d'une part et la croissance économique d'autre part sont-ils contradictoires comme l'écrivent Houard et Jacquemain (2006 : 20) ? En effet, si le premier objectif valorise la solidarité, la confiance, la coopération et la production de lien social et soutient la construction de projets de long terme, le second suppose les notions de concurrence, de compétition et d'opportunisme et insiste sur la flexibilité. Le social et l'économique seraient alors articulés selon deux modes : soit selon le mode de la priorité (l'économique passe devant le social) soit selon le mode du conflit (arbitrage) (Houard et Jacquemain, 2006 : 23). L'approche *Nucleus* ne représente-t-elle pas alors une « troisième voie » ? La philosophie *Nucleus* incite effectivement de façon institutionnelle à la création de lien social dans un objectif de croissance économique tout en repoussant les zones de concurrence.

⁴⁶ Osborne B.S., 2001, « Paysages, mémoire, monuments et commémoration. L'identité à sa place », Déclaration de principe commandée par le ministère du Patrimoine canadien pour le séminaire d'identité et de diversité ethnoculturelles, raciales, religieuses et linguistiques, Halifax (Nouvelle-Écosse), 1-2 novembre.

Bibliographie

- ANGEON V, CALLOIS J-M., 2004 (a), « De l'importance des facteurs sociaux dans le développement », 1ères journées du développement du GRES, Le concept de développement en débat, Université Montesquieu – Bordeaux IV, 16 et 17 septembre.
- ANGEON V., CALLOIS J-M., 2004 (b), « Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie des proximités ? », Quatrièmes journées de la proximité, Marseille.
- AYDALOT P. (dir.), 1986, « Trajectoires technologiques et milieux innovateurs », in *Milieux innovateurs en Europe*, Paris,, GREMI, p. 347-361.
- BANQUE MONDIALE, 2000, *Combattre la pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, 204 p.
- CLARAC F., BERGADAA, M., 2008, « Ancrage d'un pôle de métiers d'art sur son territoire », Journées de recherche sur l'Attractivité du territoire. Pratiques innovantes en matière culturelle et retombées économiques, ESC Saint-Étienne, 5 décembre.
- COLEMAN J. S., 1988, « Social capital in the creation of human capital », *The American Journal of Sociology*, 94, S95-S120.
- BOURDIEU P., 1980, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier, p. 2-3.
- COLEMAN J.S., 1990, *Foundations of social theory*, Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press.
- COLLIER P., 1998, *Social Capital and Poverty*, Social Capital Initiative WP N°4, The World Bank, Washington DC, USA.
- COVA V., KREZIAK D., MANI Z., 2010, « « Ca peut toujours servir ! » : la créativité du consommateur ferrailleur », colloque « Vulnérabilité, Équité et Créativité en Méditerranée » organisé par le Pôle développement durable et territoires méditerranéens les 2 et 3 décembre 2010 à Aix en Provence.
- CREVOISIER O., 2001, « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, p.153-166.
- CREVOISIER O., 2008, « La pertinence de l'approche territoriale », Groupe de recherche en économie territoriale (GRET), institut de Sociologie de l'Université de Neuchâtel (Suisse). WORKING PAPER 2/2008-F.
- DENIEUIL P-N., 1999, Introduction aux théories et à la pratique du développement local et territorial, Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999), Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises, Département de la création d'emplois et de l'entreprise, SEED Document de Travail n° 70, BIT-Genève, 58 pp.
- FAVREAU L., 2008, *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec, 332 p.
- DONSIMONI M., KEMMAR M. et PERRET C. (Coordinatrice), 2010, *Les bijoutiers d'Ath-Yenni. La construction d'une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux*, Éditions Achab, Tizi-Ouzou (Algérie), 88 p.
- FEMANDEZ M., NICHOLS L., 2002, « Bridging and bonding capital: Pluralist ethnic relations in Silicon Valley », *International journal of sociology and social policy*, vol. 22, n°9-10, pp. 104-122.
- FRANKE S., 2005, Le mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, Projet du PRP, Le capital social comme instrument des politiques publiques, Canada, 72 p.
- HOUARD J. et JACQUEMAIN M. (2006), « Capital social et dynamique régionale », Économie Société Régions, Collection de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), Éditions De Boeck Universités, Bruxelles, pp.246.
- LOUDIYI S., ANGEON V. et LARDON S., 2004, « Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales ? », mimeo.
- LOWENSTEIN A., KATZ R., MEHLHAUSEN-HASSOEN D., 2003, « Une comparaison transnationale de la solidarité intergénérationnelle », *Retraite et société*, n° 38 2003/1, pp. 49-75.
- KAMANZI C, ZHANG X. Y., DEBLOIS L. et DENIGER M-A., 2007, « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, pp. 127-145.
- OSBORNE B.S., 2001, « Paysages, mémoire, monuments et commémoration. L'identité à sa place », Déclaration de principe commandée par

le ministère du Patrimoine canadien pour le séminaire d'identité et de diversité ethnoculturelles, raciales, religieuses et linguistiques, Halifax (Nouvelle-Écosse), 1-2 novembre.

PERRET C., 2009, « Coopération, confiance et encastrement. L'expérience des *Nucléi* d'entreprises en Algérie », Notes de Recherches n°09-20, IREGÉ, Université de Savoie.

PERRET C., 2010, « Capital social et *Nucléi* d'entreprises en Algérie », *Mondes en développement*, vol. 38-2010/1 n°149, pp. 105-116.

PERRET C. et CHIBANI A., 2010, « L'expérience de l'approche *Nucléus* et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne (CAM) », colloque « Vulnérabilité, Équité et Créativité en Méditerranée » organisé par le Pôle développement durable et territoires méditerranéens les 2 et 3 décembre 2010 à Aix en Provence.

PERRET C. et KARNOT Y., 2010, « La poterie kabyle. Identité et artisanat comme supports

d'un tourisme culturel et durable », Notes de Recherches, n°10-25, IREGÉ, Université de Savoie.

PUTNAM R., 1995, « Bowling alone : America's declining social capital », *Journal of Democracy*, 6(1) 65-78.

PUTNAM R., 1996, « La société civile en déclin : pourquoi ? et après ? », Centre canadien de gestion, Ottawa.

PUTNAM R., 2000, *Bowling alone : The collapse and revival of american community*. New York, NY : Simon and Schuster.

SIRVEN N., 2000, *Capital social et développement : quelques éléments d'analyse*, Centre d'Économie du Développement, Document de travail n°57, Bordeaux, 26 p.

UPHOFF N., 1999, « Understanding Social Capital: Learning from the Analysis and Experiences of Participation », in Dasgupta and Seregeldin, *Social Capital: A Multifaceted Perspective*, World Bank, USA.

WEBER M., 1971, *Économie et société*. Paris : Plon.

Tableau 1 – Configurations possibles du territoire

	Caractéristiques générales	Références
Districts industriels marshalliens	Concentration de petites entreprises à forte capacité d'adaptation, réactives et non dominées par une grande sur un espace concret (espace géographique et historique). Les économies d'échelle proviennent d'effets externes produits dans le contexte productif (culture du lieu, histoire, <i>etc.</i>), d'une « atmosphère industrielle ». Il y a osmose entre communauté locale et entreprise. Mouvement de coopération-concurrence et émulation dans un espace de communication restreint. Les entreprises sont à la fois ensemble et du même lieu face au marché mais seules et en concurrence face aux clients.	<i>A. Marshall, G. Beccattini</i>
Milieus innovateurs	L'innovation est endogène au territoire, le produit d'une construction sociale. Le milieu entrepreneur est innovateur.	<i>GREMI (a) B. Pecqueur et N. Rousier</i>
Systèmes productifs locaux (SPL)	Les SPL proposent une généralisation des situations du district dans laquelle on trouve deux types de coordination des acteurs : le marché et la réciprocité. Les 3 conditions pour être qualifié de SPL ⁴⁷ : - une concentration géographique d'entreprises de petite taille et de la production - une spécialisation poussée autour d'un métier - et des coopérations entre acteurs avec mutualisation des outils de formation et de développement des savoir-faire. <u>Exemples</u> : SPL du Choletais (chaussure), SPL vallée de l'Arve (décolletage)...	<i>C. Courlet</i>
Clusters	Groupe d'entreprises géographiquement proches, interconnectées et associées à des institutions. Cette notion s'applique à des échelles d'espace très variables : villes, états, pays, groupes de pays...	<i>M. Porter</i>
Pôles de compétitivité	« Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s). » (Source : http://www.competitivite.gouv.fr) <u>Exemples</u> : <i>Aerospace Valley, Lyonbiopôle, etc.</i> (71 pôles de compétitivité sont recensés en France).	
Technopoles	Il s'agit de concentrer du savoir dans un espace où les différents acteurs (entreprises, universités, écoles en particulier) peuvent, par la synergie créée, produire un avantage compétitif. <u>Exemples</u> : Sophia-Antipolis (près de Nice), Savoie Technolac (Bourget du Lac), <i>etc.</i> <i>Émane de l'application de la théorie de la régulation dans le champ de l'économie : la théorie de la régulation attribue un rôle actif au territoire qui est assimilé à un système e conventions et d'institutions (Darchen et Tremblay, 2008, p.17).</i> ⁴⁸	

⁴⁷ Bernard Pecqueur, « Territoires : le phénomène cluster » (http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&cid_dossier_web=1&cid_article=13986).

⁴⁸ Darchen S, Tremblay D-G, 2008, « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de Recherche de la Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

Systèmes agroalimentaires localisés (SYAL)	Organisations de production et de services (unités de production agricoles, entreprises agroalimentaires, <i>etc.</i>) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Mise en évidence du rôle identitaire du bien alimentaire, véritablement incorporé par le consommateur. <u>Exemples</u> : l'huile d'olive andalouse, la tequila mexicaine ou le beurre de karité burkinabè, <i>etc.</i>	CIRAD (b) J. Muchnik
Zone d'AOC	<i>Il existe une forme de « clustérisation » qui puise son avantage dans la spécificité du produit lui-même. « C'est le cas de la zone d'AOC (appellation d'origine contrôlée) qui labellise un produit sur la base de la qualité de sa fabrication et de son origine géographique. »⁴⁹</i> <u>Exemple</u> : zone d'AOC du Reblochon (la zone de production couvre une grande partie de la Haute-Savoie et le Val d'Arly en Savoie).	

- (a) le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), en filiation avec les travaux pionniers de Ph. Aydalot illustre les modalités proprement territoriales du processus d'innovation.
- (b) CIRAD-Sar (1996), « Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovation et développement local » ; Montpellier, Rapport CIRAD. Source d'une partie des données : « *Le tournant territorial de l'économie globale* » (mimeo) et « *Territoires : le phénomène cluster* » de B. Pecqueur (b).

⁴⁹ Bernard Pecqueur, « Territoires : le phénomène cluster » (http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_dossier_web=1&id_article=13986).